

Les subsides

d'une situation à propos de laquelle j'aimerais avoir si possible l'opinion de la députée.

Le 29 janvier 1987, le député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie) avait parlé de tarifs reliés à l'usage commun de voies, ce qui serait avantageux pour toutes les compagnies forestières et leur permettrait d'obtenir des tarifs beaucoup plus compétitifs pour l'expédition du bois partout en Amérique du Nord. Le député avait alors cité textuellement les propos qu'avait tenus le président de CP Rail, M. R.S. Allison, à la 30^e Conférence annuelle du transport des marchandises, s'opposant pratiquement aux tarifs reliés à l'usage commun de voies qui auraient contribué à réduire considérablement les frais de transport de l'industrie forestière. J'espère avoir posé une question bien simple. Je voudrais que la députée nous fasse savoir si elle appuie l'industrie forestière ou si elle est du côté des grandes sociétés comme CP Rail. Il importe, je crois, que les Canadiens comprennent bien quelle est la position du NPD sur des questions aussi importantes que celle-ci pour l'industrie forestière de la Colombie-Britannique.

Mme Jewett: Madame la Présidente, les conservateurs sont très drôles. Lorsqu'ils se rendent compte que nous citons un syndicaliste, ils s'en prennent aux syndicats et au NPD et prétendent que les néo-démocrates se font dicter leur conduite par les syndicats. Puis, quand un dirigeant syndical prend une position différente de celle du NPD, comme ce fut le cas dans l'affaire du bois d'oeuvre que nous considérons comme une trahison, les conservateurs nous reprochent amèrement d'adopter aux Communes une position différente de celle des dirigeants syndicaux. Ils réfutent ainsi leur argument selon lequel nous prenons toujours le pas des syndicats. Si un député affirme qu'une partie d'un discours du président de CP mérite d'être citée à la Chambre, nous nous faisons éreinter parce que nous sommes censés être les ennemis des entreprises. J'aimerais que les conservateurs se fassent une idée et sortent de pareils clichés.

M. St. Germain: Répondez à la question, Pauline.

Mme Jewett: Vous pourrez le demander au député plus tard dans la journée, Gerry. Il prendra la parole. Demandez-lui pourquoi il a cité le président du CP et ne débitez plus autant de sottises parce que nous ne nous conformons pas à vos stéréotypes.

Pour revenir à la première partie de la question du député, il pourrait peut-être expliquer pourquoi les conservateurs ont permis toutes sortes de directives en vertu de la loi nationale sur la santé pour la dépense des fonds fédéraux. Pourquoi n'ont-ils pas dit que c'était dicter leur conduite aux provinces? Je ne crois pas qu'ils l'aient jamais dit.

M. Crofton: Il ne l'a pas dit.

Mme Jewett: Je le sais, mais son entrée en matière portait là-dessus. Je répons au député d'Esquimalt—Saanich (M. Crofton) que j'ai bien parlé de l'entente de développement économique et régional dont j'ai dit du bien. Seulement, il n'y est pas alloué beaucoup de fonds.

M. Blenkarn: Madame la Présidente, je me demandais si nous pourrions connaître la politique du Nouveau parti démocratique sur l'imposition des ressources provinciales, quand ces

ressources sont exportées. La députée sait que le gouvernement fédéral, à titre de fiduciaire des provinces, perçoit cette taxe sur le bois d'oeuvre et leur remet cet argent. Le Nouveau parti démocratique est-il d'avis que le gouvernement fédéral a le droit de prélever une taxe sur les exportations de ressources naturelles et de dépenser ces recettes comme bon lui semble?

Mme Jewett: Madame la Présidente, je suis du même avis que la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney). Elle n'est pas ici, mais je sais qu'elle est en colère et pense que le premier ministre Vander Zalm a fait preuve de mauvaise foi dans la gestion de ces recettes.

• (1620)

M. Shields: Madame la Présidente, j'ai trois questions très brèves pour la députée. A-t-elle appuyé le Programme énergétique national et pense-t-elle que l'ouest du Canada en a bénéficié? Pense-t-elle que la société Imperial Oil aurait dû être nationalisée? Était-elle d'accord que l'État se comporte comme un voleur en imposant les mesures de rétroparticipation du PÉN? Répondez à ces questions sans faire une envolée oratoire.

Mme Jewett: Vous savez que je suis incapable de faire une envolée oratoire.

En réponse à la première question, nous avons voté contre le PÉN.

M. Nystrom: C'est dans le hansard, Jack.

Mme Jewett: C'est dans le hansard.

M. Shields: Écoutez cela!

Mme Jewett: Il m'a demandé de répondre à ses questions et j'ai répondu à la première.

M. Shields: Lisez les débats.

Mme Jewett: Je vais attendre qu'il vérifie les faits avant de répondre à ses deux autres questions.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période de questions et de commentaires est écoulée. Poursuivons le débat.

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Madame le Président, je suis heureux de répondre à mon ami de Yorkton—Melville auquel nous devons la motion d'aujourd'hui. Celle-ci condamne le gouvernement pour avoir omis d'établir une stratégie de développement économique à long terme pour l'ouest du Canada, selon les termes du député. Ce dernier devrait peut-être consulter ses électeurs pour savoir s'ils condamnent un gouvernement qui a supprimé l'odieux Programme énergétique national du gouvernement précédent et l'IRP, et qui a aboli la Loi sur l'examen de l'investissement étranger également très peu populaire. Le gouvernement a également amorcé des négociations commerciales avec les États-Unis qui se révéleront avantageuses pour l'ouest. Notre gouvernement a donc effectivement établi une stratégie de développement économique à long terme pour l'ouest. Celle-ci repose sur le principe que la viabilité économique de l'ouest et du reste du pays dépend des initiatives du secteur privé.